Dossier de presse

18 mai 2005

Appel des entreprises en faveur du OUI au référendum constitutionnel

Michel Pébereau, président de l'Institut de l'entreprise et président de BNP Paribas, et Bertrand Collomb, président de Lafarge et président d'honneur de l'Institut de l'entreprise, ont décidé de se mobiliser en faveur du oui au référendum constitutionnel.
Pour cela, ils convient la presse à la présentation de l'appel des entreprises en faveur du oui, publié dans un numéro spécial de la revue *Sociétal* consacré au référendum constitutionnel. Cent entreprises, petites, moyennes et grandes, ont répondu à cet appel.
En présence de dirigeants de PME dont Dominique Amirault (président directeur général de Soleillou), Frédéric Chaput (président directeur général de Wildcat) et Georges Vanneuville (président de Vanneuville SA), Michel Pébereau, Bertrand Collomb et Michel Combes, directeur exécutif de France Telecom, répondront aux questions des journalistes sur cette initiative conduite par l'Institut de l'entreprise.

- **Les entreprises et le référendum constitutionnel**
- **Les entreprises signataires : « L'appel des 100 »**
- **Spécial Référendum sur la constitution européenne – Hors Série *Sociétal* (2ème trimestre 2005)**
- **Présentation de l'Institut de l'entreprise**

Contact presse
Pauline Calmès
tél. : 01 53 23 05 45
E-mail : aselinger@idep.net

Institut de l'entreprise

LES ENTREPRISES ET LE REFERENDUM CONSTITUTIONNEL

Pour un nombre sans cesse croissant d'entreprises et pour leurs salariés, l'Europe est devenue l'espace où se définissent leurs stratégies et où se joue leur avenir. En effet la « mondialisation » des entreprises n'est pas un phénomène homogène : même pour les plus grandes d'entre elles, celles qui réalisent plus des deux- tiers voire des trois-quarts de leur activité hors du territoire national, l'Europe reste encore le marché principal. Ceci est plus vrai encore pour les entreprises moyennes pour lesquelles mondialisation veut surtout dire européanisation. C'est la raison pour laquelle ces entreprises, qui constituent l'ossature de notre économie, s'inquiètent du tour pris par le débat sur le référendum constitutionnel et ont décidé de s'exprimer. **Elles ont besoin**, pour elles-mêmes, pour leurs salariés, et pour les salariés du très grand nombre d'entreprises, souvent très petites, qui dépendent d'elles pour leur activité, **d'une Europe unifiée, d'une Europe forte et d'une France influente en Europe.**

La France traverse certes une crise d'identité. Elle doit à la fois moderniser ses systèmes publics et renforcer ses efforts de lutte contre le chômage et l'exclusion. En dépit de ces difficultés, elle reste l'un des pays du monde où le niveau, la qualité et l'espérance de vie sont les plus élevés. Ses atouts pour l'avenir sont innombrables, tant en termes de dynamisme économique que de potentiel intellectuel et d'infrastructures publiques. **Le sens de la solidarité et le goût d'entreprendre sont les deux piliers de la prospérité passée, présente et future de notre pays.**

Le projet Européen, qui n'est ni ultra-libéral ni collectiviste, est le meilleur projet pour notre avenir. C'est un projet ambitieux, généreux, dynamique et humaniste. Il est porteur de paix et de progrès pour l'ensemble des Français comme pour l'ensemble des Européens. La France commettrait une grave erreur en contrariant la construction européenne pour cause de malaise existentiel ou de difficultés conjoncturelles. C'est à l'intérieur de l'Europe qu'elle s'est hissée depuis cinquante ans parmi les pays les plus prospères du monde, et c'est à l'intérieur de l'Europe que réside pour elle **le meilleur futur possible, dans un juste équilibre entre dynamisme et protection, entre modernité et tradition, entre épanouissement culturel et enrichissement matériel.**

Les entreprises, source essentielle de toute création de richesse et d'emplois, sont un élément essentiel de cet équilibre.

C'est l'intégration progressive de l'espace économique européen qui a permis de constituer des groupes français de taille mondiale car ils ont bénéficié d'un marché intérieur équivalent à celui auquel sont adossées depuis longtemps les entreprises américaines. C'est l'existence de ce marché qui permettra à des entreprises, aujourd'hui moyennes, d'accéder à la dimension mondiale. Dans ces conditions, l'élargissement aux pays d'Europe orientale ne doit pas être perçu comme un risque mais comme la chance d'intégrer dans l'Europe des marchés en forte croissance potentielle compte tenu du retard économique de ces pays. **L'exemple fourni par l'Espagne, le Portugal et l'Irlande est, de ce point de vue, très instructif : pays à bas salaires à l'origine, ils sont vite devenus des clients à haut pouvoir d'achat.**

L'Europe elle-même doit être forte dans le monde. Ce n'est pas une Europe faible qui aurait pu obliger les Etats-Unis à renoncer aux privilèges fiscaux considérables dont bénéficiaient les entreprises américaines exportatrices, qui aurait pu faire reculer Microsoft, qui pourra faire valoir les droits d'Airbus face à Boeing ou calmer les ardeurs exportatrices de la Chine. **Les entreprises européennes et leurs salariés ont besoin d'être défendus efficacement dans les organismes de régulation internationaux, notamment à l'OMC, face aux blocs nord-américain et asiatique.**

Les entreprises françaises et leurs salariés ont besoin d'une France influente en Europe. L'espace social européen reste très hétérogène et les modèles sociaux eux-mêmes sont significativement différents : le modèle anglo-saxon est très éloigné du modèle d'Europe continentale et pour les pays d'Europe de l'Est il est encore en voie d'élaboration. En matière sociale le point d'équilibre n'est pas stabilisé et il se déplace en fonction de la capacité de négociation des Etats. On a pu le constater une fois encore avec la remise en cause de la directive sur les services. **Les entreprises françaises savent qu'elles doivent rester compétitives mais elles savent aussi que pour le rester, elles doivent contribuer à la préservation du modèle social français auquel sont attachés leurs salariés**. Une France amoindrie par un non au référendum pèsera moins dans sa volonté de faire prévaloir un modèle européen qui intègre l'essentiel des valeurs sur lesquelles s'est construite notre société.

Enfin, la France dispose d'atouts décisifs face à ses concurrents, mais ils ont besoin de l'Europe pour exprimer pleinement leur puissance. On sait, par exemple, l'enjeu que représente la recherche pour notre niveau de vie et notre modèle social. **Si nous voulons continuer à vendre du travail cher au reste du monde nous devons le doper à la recherche et à l'innovation**. Or, nos meilleurs chercheurs, formés dans nos universités, ne résistent plus au formidable pouvoir d'attraction des universités américaines. Aucun pays européen considéré individuellement ne peut offrir à ses chercheurs l'environnement qui leur est nécessaire pour conduire leurs recherches. Seule l'Europe peut définir et mettre en œuvre la politique de recherche qui nous permettra de rester compétitif.

Un non au référendum constitutionnel n'entraînera probablement pas des conséquences négatives perceptibles dans l'immédiat. En revanche il cassera la dynamique dont nous avons collectivement tiré un profit considérable depuis quarante ans. Une équipe qui se recroqueville en défense n'est pas assurée de ne pas encaisser de but mais elle est certaine de ne pas en marquer.

18 mai 2005

Institut de l'entreprise

« L'APPEL DES 100 »

Benoît Genuini (**ACCENTURE**), Gérard Pélisson (**ACCOR**), Pascal Mignery (**ACTUARIS**), Franck Rouard (**ALPINA SAVOIE**), Frédéric Gervoson (**ANDROS et Cie**), Vincent Redier (**AON France**), Antoine Raymond (**A. RAYMOND**), Jean-Guy Le Floch (**ARMOR LUX**), Henri de Castries (**AXA**), Philippe DUPONT (**Groupe BANQUE POPULAIRE**), Michel Pébereau (**BNP PARIBAS**), Christophe Bonduelle (**BONDUELLE**), Catherine Stephan (**CELLOCOUP**), Philippe de Ladoucette (**CHARBONNAGES de FRANCE**), Yves-René Nanot (**CIMENTS FRANÇAIS**), Vsevolod Dimitrieff (**CNIM**), Gilles Benoist (**CNP ASSURANCES**), Maurice Farine (**CONFISERIE DU ROY RENE**), Jean-Claude Seys (**COVEA**), Etienne Pflimlin (**CREDIT MUTUEL**), Charles Edelstenne (**DASSAULT AVIATION**), Jean-Paul Picard (**DELOITTE**), Pierre Richard (**DEXIA GROUP**), Jacques Guerber (**DEXIA CREDIT LOCAL**), Bernard Provoyeur (**SA DIFCOM**), Jean-Jacques Lefebvre (**EIFFAGE CONSTRUCTION**), Robert Zolade (**ELIOR**), Yves BOURDON (**ERIM**), François Gorudon (**ENVIRONNEMENT SA**), Michel Biegala (**FINANCIERE FRANKLIN**), Philippe Houzé et Philippe Lemoine (**GALERIES LAFAYETTE**), Jean-François Cirelli (**GAZ DE FRANCE**), Philippe Gendreau (**GENDREAU SAS**), Chebbah Bechir (**GCR**), Alain Martineau (**GMD**), Franck Glaizal (**Groupe GPV**), Jean-Pierre Hugues (**GSE**), Antoine Hacot (**HACOT-COLOMBIER**), Hélène Heimberger (**SAS HEIMBERGER**), Rémy Robinet-Duffo (**Groupe HENNER**), Jean-Luc Placet (**IDRH**), Didier Taupin (**INEUMConsulting**), Xavier Fontanet (**ESSILOR NTERNATIONAL**), Jean-Pierre Fauche (**Groupe JP FAUCHE**), Yves Bernheim (**IRH Environnement**), Daniel Haziza (**ITEX INFORMATIQUE**), Philippe Leroux (**KLAUS**), Bertrand Collomb (**LAFARGE**), Philippe Joffard (**LAFUMA**), Emmanuel Vasseneix (**LAITERIE DE SAINT-DENIS de L'HOTEL**), Christian Tacquard (**LOC MARIA**), Lindsay Owen-Jones (**L'OREAL**), Eric Bigeard (**LYRECO**), Nicolas Duriez (**MAGENTA PATRIMOINE**), Jean-Paul Ollivier (**MENZOLIT SA**), Gilles Nief (**NIEF PLASTIC SA**), Dominique Manche (**NIVERNOY**), Laurent Degroote (**NORPACK l'Emballage Industriel**), Eric Cornut (**NOVARTIS France**), Patrick Ricard (**PERNOD-RICARD**), Gérard Brémond (**PIERRE & VACANCES**), Laurent Burelle (**PLASTIC OMNIUM**), Eric Giuily (**PUBLICIS CONSULTANTS**), Daniel Le Diouron (**OTIMA**), Jean-Claude Penauille (**PENAUILLE POLY SERVICES**), Jean Piganiol (**PIGANIOL SAS**), Laurent Bataille (**POCLAIN HYDRAULICS**), Charles Beigbeder (**POWEO**), Pierre-Bernard Anglade (**PRICEWATERHOUSE-COOPERS**), Yves le Pomellec (**PROFORMATION SA**), Philippe FRANTZ (**REEL SAS**), Vincent Mesnil (**RENOVER**), Jean-Pierre Clamadieu (**RHODIA**), Jean-François Dehecq (**SANOFI-AVENTIS**), Patrick Van Den Schrieck (**SARBEC COSMETICS**), Jean-Pierre Fleury (**SAS CHAMPAGNE FLEURY**), Pierre Noblet (**SAS SONODA**), Marc Spielrein (**SEMMARIS**), Denis Kessler (**SCOR**), Jean-Marc Spanghero (**SPANGHERO SA**), Thierry Meuriot (**Groupe STALAVEN SA**), François Enaud (**STERIA**), , Marc Senoble (**SENOBLE**), Philippe Carli (**SIEMENS France**), Henri Lachmann (**SCHNEIDER ELECTRIC**), Francis Chantraine (**SOCIETE DES EAUX MINERALES DE SAINT-AMAND**), Pierre Bellon (**SODEXHO-ALLIANCE**), Michaël Carter (**SOCOMEC**), Dominique Amirault (**SOLEILLOU**), Jean-Louis Vilgrain (**SOPAT**), Pierre BATUT (**SOPAC**), Gérard Mestrallet (**SUEZ**), Eric Tarrerias (**TARRERIAS BONJEAN**), Serge Metz (**TAXI G7**), Denis Ranque (**THALES**), Thierry Desmarest (**TOTAL**), Philippe Segretain (**TRANSDEV**), Pierre Zecchini (**3 SUISSES INTERNATIONAL**), Georges Vanneuville (**SA VANNEUVILLE et Fils**), Antoine Zacharias (**VINCI**), Frédéric Chaput (**WILDCAT SA**), Daniel Saada (**Groupe ZENITHOPTIMEDIA**)

Spécial référendum sur la Constitution européenne

Sociétal – Hors Série 2ème trimestre 2005

Le numéro hors série de *Sociétal*, qui s'ouvre sur un appel de dirigeants d'entreprises en faveur du « oui » au référendum, comprend une série de contributions originales sur le texte constitutionnel ; les analyses de Denise Flouzat et Pierre Jacquet (sous l'angle économique) et d'Olivier Duhamel (sous l'angle du droit constitutionnel) sont complétées par une série de dix entretiens réalisés avec des dirigeants d'entreprises, de la PME à la multinationale.
La seconde partie du numéro regroupe une anthologie de textes déjà publiés par *Sociétal*, analysant un certain nombre d'enjeux de la construction européenne. Vous y retrouvez notamment un entretien avec Bronislaw Geremek, ancien ministre des Affaires étrangères de Pologne, et un article de Claudie Haigneré actuelle ministre française des Affaires européennes.
Par ce numéro spécial de la revue *Sociétal*, l'Institut de l'entreprise entend contribuer au débat en cours sur le scrutin du 29 mai, en éclairant les risques que courrait la France si elle devait s'engager sur la voie du repli, et surtout les opportunités qui seraient associées à ce nouvel élan donné à la construction communautaire.

Sommaire (également disponible sur le site www.societal.fr)

« Anthologie des textes européens »

- **Trois défis pour l'Europe de demain**
  Edmond Malinvaud – Article paru dans Sociétal n°46 (4ème trimestre 2004)

Dans les trois ou quatre prochaines décennies, l'Union européenne devra affronter trois grands défis, provenant du vieillissement de sa population, de sa perte de compétitivité et de la difficile maturation de sa structure fédérale. Comment maintenir, à long terme, la croissance sur le Vieux Continent ? Sociétal a récemment publié un dossier sur ce thème, auquel Edmond Malinvaud souhaite aujourd'hui apporter sa réponse.

- **L'Europe a des réserves de croissance**
  Jean-Philippe Cotis – Article paru dans *Sociétal* n°43 (1er trimestre 2004)

Le décrochage européen par rapport à la croissance et au niveau de vie des Etats-Unis n'a rien d'inéluctable, estime l'économiste en chef de l'OCDE. En Europe continentale, on l'a constaté au cours des trois dernières années, la sortie de récession est plus lente, parce que la demande des ménages, dans un contexte de chômage élevé, surréagit aux chocs conjoncturels. Pour la croissance à long terme, le handicap démographique pourrait être largement compensé par une élévation du taux d'emploi : ce dernier a été délibérément réduit depuis vingt ans par des politiques malthusiennes qui ont échoué à redistribuer le travail au profit des plus jeunes et freiné l'accès des femmes à l'emploi. La productivité par tête, apparemment élevée (mais sa mesure ne prend en compte que les personnes au travail, proportionnellement moins nombreuses qu'aux Etats-Unis), pourrait être améliorée par un relèvement du niveau, actuellement médiocre, des efforts en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche-développement. Enfin, la réforme des cadres réglementaires, qui freinent la concurrence et nuisent au développement des jeunes entreprises, est aussi un réservoir de croissance.

- **Concurrence entre Etats ou souveraineté collective ?**
  Jean Pisani-Ferry – Article paru dans *Sociétal* n°43 (1er trimestre 2004)

Les difficultés qu'éprouve l'Union européenne à concevoir et à préparer son avenir ne sont-elles pas avant tout les signes d'un défaut de gouvernance ? L'Europe balance entre deux modèles: celui de la souveraineté collective et celui de la concurrence entre Etats. Les partisans du premier (les Français notamment) veulent renforcer l'efficacité de l'action publique par la mise en commun progressive des moyens des Etats-nations au profit d'un « centre» fédéral puissant; les tenants de la seconde formule (avec à leur tête les Britanniques) prônent les vertus d'une compétition étendue aux acteurs publics, et même aux systèmes politiques et sociaux. En réalité, les grandes avancées européennes ont combiné les deux approches. Mais ce compromis semble à bout de souffle. Le réalisme économique n'est pas nécessairement du côté du modèle concurrentiel, mais l'idée d'une souveraineté collective manque de contenu concret. Il est grand temps que les gouvernements qui la soutiennent passent de la contestation aux propositions.

- **Banques européennes : la restructuration n'est pas finie**
  Christian de Perthuis – Article paru dans *Sociétal* n°40 (2ème trimestre 2003)

La reprise du Crédit Lyonnais par le Crédit Agricole ne marque sans doute pas la fin des mouvements de concentration du secteur financier en France et en Europe. Il ne s'agit pas d'une simple course à la taille : la logique d'intégration vise à la fois à élargir la gamme des services offerts et à profiter des synergies entre les différents métiers. Au-delà des opérations spectaculaires menées dans les cadres nationaux, le jeu européen est déjà bien engagé. Deux facteurs n'ont pas fini d'exercer leurs effets : la monnaie unique, et les économies d'échelle et de gamme permises par les technologies de l'information. Face à ce mouvement international, les régulateurs nationaux de la concurrence risquent de manquer de moyens d'action.

- **Elargissement, immigration : quels risques ?**
  Hans Werner Sinn – Article paru dans *Sociétal* n°44 (2ème trimestre 2004)

En dépit des discours officiels rassurants, l'élargissement imminent de l'Union européenne va certainement entraîner des flux migratoires importants vers l'Europe occidentale. Les différences de salaires et le niveau élevé des prestations sociales jouent en effet comme des aimants pour les populations des nouveaux pays membres. Hans Werner Sinn, président d'un des instituts économiques les plus réputés d'outre-Rhin, met en garde contre les coûts budgétaires et sociaux d'une immigration incontrôlée. Son analyse sans tabou reflète la préoccupation des Allemands, très concernés par cette question et qui ont déjà vécu les difficultés liées à la réunification. Les solutions qu'il préconise, partagées par le Conseil scientifique du ministère allemand des Finances, impliquent de revoir le projet de Constitution européenne.

- **Enseignement supérieur : coopération ou élitisme ?**
  Christine Musselin – Article paru dans *Sociétal* (2ème trimestre 2004)

En matière d'enseignement supérieur et de recherche, deux processus sont en cours à l'échelle européenne, sous-tendus par des visions assez différentes. Le processus de Bologne a été lancé par les gouvernements pour harmoniser les études et favoriser la mobilité des étudiants. L'initiative de la Commission vise plutôt à encourager le développement de centres et de réseaux d'excellence. Ces deux politiques sont menées en parallèle, sans qu'on sache encore très bien comment elles vont s'articuler. Veut-on privilégier l'harmonisation et la coopération dans un espace relativement homogène, ou l'émergence d'établissements d'élite capables de concurrencer les grandes universités américaines ?

- **L'Union élargie ne doit pas se fermer**
  Un entretien avec Bronislaw Geremek – Article paru dans *Sociétal* n°41 (3ème trimestre 2003)

Historien réputé, spécialiste de la culture médiévale et de la civilisation européenne, qu'il enseigne à Varsovie, Bronislaw Geremek milite pour une grande Europe, à la fois protégée dans ses frontières par les accords de Schengen et ouverte sur les pays situés plus à l'Est, comme l'Ukraine et la Biélorussie. Pour s'être complètement

impliqué dans Solidarnosc, pour avoir été député puis ministre des Affaires étrangères, il a appris à gérer les contradictions de la politique : l'ancien compagnon de Lech Walesa affirme que l'Union doit dépasser ses seules préoccupations économiques pour se doter d'une politique étrangère et de défense commune, mais rappelle ses préférences pour un partenariat avec les Etats-Unis et juge inutile la déclaration d'indépendance que Valéry Giscard d'Estaing voulait inclure dans son projet de Constitution européenne. La Pologne, forte de sa démographie et de son histoire, entre dans une Union dont les membres ne partagent pas tous ses vues universalistes.

- **La constitution européenne et la vision française de l'Europe**
  Claudie Haigneré – Article paru dans *Sociétal* n°48 (2ème trimestre 2005)

A quelques mois du référendum sur la Constitution européenne, et alors que, dans la perspective de cette échéance politique majeure, l'ensemble des partis et des acteurs de la société civile forgent leur rhétorique et cristallisent leurs positions, il devient difficile de parler du traité constitutionnel sans tomber à son tour dans la répétition, et sans être soupçonné de parti pris. Si malgré tout cela j'ai accepté l'exercice, c'est par conviction que, jusqu'ici, le débat français sur la Constitution a moins servi à éclairer l'opinion qu'à fabriquer des postures à usage interne qui, en fin de compte, obscurcissent l'objet de la discussion plutôt qu'elles ne le clarifient. Car c'est le sort des questions européennes que d'être menacées tour à tour d'indifférence lorsque les partis ne s'en saisissent pas, ou d'instrumentalisation sauvage lorsque, de loin en loin, il leur arrive de devenir un enjeu de politique intérieure. Dans les deux cas, la victime est l'Europe.

Egalement dans ce numéro de *Sociétal*

- **Les douze raisons de voter « oui »**
  Olivier Duhamel

- **La constitution, une promesse européenne pour la France**
  Denise Flouzat

- **Référendum : l'Europe prise en otage !**
  Michel Brulé

- **Economie européenne et Constitution**
  Pierre Jacquet

- **Quatre dirigeants de PME s'expriment :**

Alain Rouleau, président de Rouleau-Guichard
Emmanuel Fabrègue, coprésident de l'imprimerie Fabrègue
Jean-Guy Le Floch, président d'Armor Lux
Jean-Pierre Barjon, président de Geyer

- **Six dirigeants de grands groupes s'expriment :**

Michel Pébereau, président de BNP Paribas
Guy Dollé, président d'Arcelor
Henri Lachmann, président de Schneider Electric
Gérard Mestrallet, président de Suez
Michel Combes, directeur exécutif de France Telecom
Bertrand Collomb, président de Lafarge

Institut de l'entreprise

Une démarche originale

L'Institut de l'entreprise est une association (Loi de 1901) créée en 1975 par une trentaine de grands groupes. Ses promoteurs étaient animés par le désir de disposer d'un organe de réflexion, indépendant de tout mandat syndical ou politique, capable de les aider à définir leur propre stratégie en prenant le temps et les moyens nécessaires à la présentation d'analyses approfondies axées sur les progrès du management et les thèmes de société propres à l'environnement des entreprises.

L'Institut de l'entreprise réunit aujourd'hui plus de 120 adhérents qui représentent l'ensemble des secteurs économiques et réalisent plus de 20% du PIB marchand. Il a pour vocation de privilégier les études à moyen et long terme et de donner une dimension véritablement prospective à la réflexion des dirigeants.

A la fois différent des organisations professionnelles et en contact permanent avec elles, il se distingue par sa capacité d'échapper aux pressions de la conjoncture immédiate. Dans sa démarche de mise en perspective des positions de tous les acteurs de la vie économique et sociale, français et étrangers, il est à la fois un lieu d'élaboration d'une pensée managériale moderne et un centre de réflexion sur les sujets de société. Il apporte ainsi une contribution originale à la réflexion des entreprises.

Au sein de l'univers des entreprises, l'Institut se situe donc en amont des organisations professionnelles qu'il a vocation à alimenter en analyses et en propositions. Il inscrit son action de réflexion et de communication dans la durée. Ses convictions sont clairement affichées mais son indépendance est le gage de sa crédibilité et de son autorité.

Au sein du monde intellectuel, il développe une pédagogie des faits, privilégie une démarche prospective et situe l'ensemble de ses réflexions dans la dimension internationale qui est celle de ses adhérents.

Jean-Pierre Boisivon,
Délégué général

Une triple vocation

Un centre de réflexion

Les **Commissions** réunies autour de présidents des entreprises adhérentes, constituent l'ossature de l'activité de réflexion de l'Institut de l'entreprise. Elles bénéficient du concours d'experts français et étrangers. Elles publient des notes et des rapports disponibles sur le site internet de l'Institut. Quatre thèmes sont à l'étude :

la Modernisation de la fiscalité (Gérard Mestrallet, Michel Taly) ;
la Modernisation du droit du travail (Gérard Worms) ;
la Dépense publique (Yves Cannac) ;
le Benchmarking international (Yves Cannac, Daniel Dewavrin, Bernard Esambert, Daniel Tardy).

La revue ***Sociétal***, reprise par l'Institut en 1999, propose chaque trimestre une analyse des réalités économiques et sociales à travers un dossier thématique approfondissant un sujet d'actualité, des articles à dominante économique et sociale et des analyses d'ouvrages non disponibles en français.
Le Comité éditorial est présidé par Yves Cannac. La Direction de la rédaction est assurée par Jean-Marc Daniel.

Un lieu de rencontre

Les **Déjeuners de l'Institut** permettent à ses adhérents d'échanger avec des personnalités représentatives de milieux très divers : politiques, entreprises, etc. Ne donnant pas lieu à compte rendu, ils autorisent une grande liberté de propos.
De la même façon, le **Club d'observation économique**, présidé par François Essig, se réunit chaque mois autour d'une personnalité pour débattre de l'actualité économique.
Les **Séminaires** ont pour but de favoriser les échanges autour des réflexions de l'Institut de l'entreprise, en France et à l'étranger. A cet effet, l'Institut développe des relations avec douze organismes étrangers qui lui sont comparables.

Un pôle de formation

La perception du fonctionnement de l'économie de marché, l'image de l'entreprise, sont le fruit de constructions intellectuelles et idéologiques. Ceux qui y participent et qui concourent à leur diffusion dans le corps social constituent pour l'Institut de l'entreprise des publics stratégiques.

- **Programme Enseignants - Entreprises**

L'ambition de l'Institut est de proposer aux professeurs de Sciences Économiques et Sociales (SES) une autre vision de l'entreprise et des réalités micro-économiques actuelles. Pour informer et dialoguer avec les enseignants, trois projets ont été initiés, dont Michel Pébereau est l'animateur :

:: Un **site Internet** de ressources pédagogiques structurées autour des grands chapitres du programme de terminale et proposant des cas pratiques (www.melchior.fr) ;
:: Des **stages** d'immersion de deux mois dans des grandes entreprises, en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale ;
:: Une **Université Enseignants – Entreprises**, lieu d'échanges et de réflexion visant à rapprocher le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise.

- **Institut des Hautes Études de l'Entreprise (IHEE)**

L'IHEE s'adresse à celles et ceux - politiques, fonctionnaires d'encadrement, magistrats, enseignants et chercheurs, cadres d'entreprise, journalistes, syndicalistes - qui ont entre 35 et 45 ans aujourd'hui et qui sont ou seront demain à des postes de haute responsabilité dans leurs domaines d'activité respectifs.
Il leur propose, à travers un cycle de travail structuré, de réfléchir aux conséquences de l'engagement des entreprises et de la société française dans une économie de marché dont la dimension est mondiale. Le cycle de séminaires, d'une durée de 29 jours (dont 16 à l'étranger) se déroule sur 10 mois.
Jean-Marc Espalioux et François Vachey président le Comité de pilotage de l'IHEE.

- **Élèves journalistes**

Un cycle de découverte de l'entreprise et de son environnement leur est proposé, combinant un stage en entreprise, au sein d'une direction de la communication, et des conférences-débat sur des problématiques d'entreprise.

Organisation

- **Président de l'Institut de l'entreprise**

Michel Pébereau

- **Présidents d'honneur**

Michel Bon (*2002 – 2004*) ▪ Bertrand Collomb (*1996 – 2001*) ▪ Didier Pineau-Valencienne (*1993 – 1995*) ▪ Yves Cannac (*1990 – 1992*) ▪ François Guiraud (*1987 – 1989*) ▪ François Perigot (*1983 – 1986*) ▪ Jean Chenevier (*1975 – 1982*) ▪ François Dalle

- **Bureau**

Robert Baconnier *(ANSA)* ▪ Daniel Dewavrin *(UIMM)* ▪ Paul Dubrule *(Accor)* ▪ Henri Lachmann *(Schneider Electric)* ▪ Gérard Mestrallet *(Suez)* ▪ Michel Pébereau *(BNP Paribas)* ▪ Pierre Richard *(Dexia)*

- **Conseil d'orientation**

Robert Baconnier *(ANSA)* ▪ Pierre Bellon *(Sodexho Alliance)* ▪ Daniel Dewavrin *(UIMM)* ▪ Paul Dubrule *(Accor)* ▪ Jean-Martin Folz *(PSA Peugeot Citroën)* ▪ Françoise Gri *(IBM France)* ▪ Henri Lachmann *(Schneider Electric)* ▪ André Levy-Lang ▪ Gérard Mestrallet *(Suez)* ▪ Yves-René Nanot *(Ciments Français)* ▪ Michel Pébereau *(BNP Paribas)* ▪ Henri Proglio (*Veolia Environnement)* ▪ Pierre Richard *(Dexia)* ▪ Ernest-Antoine Seillière *(Wendel Investissement)* ▪ Pierre Simon *(Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris)* ▪ Jean-François Théodore *(Euronext)* ▪ Jean-Philippe Thierry *(AGF)*

- **Délégué général**

Jean-Pierre Boisivon

- **Secrétaire générale**

Marie-Christine Gabillaud-Wolf

Adhérents

Accenture ▪ Accor ▪ ADP-GSI ▪ AFD ▪ AFM ▪ AGF ▪ Air France ▪ Air Liquide ▪ Alstom ▪ Altadis ▪ AON France ▪ Arcelor ▪ AREVA ▪ Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) ▪ Audencia ▪ AXA ▪ BioMérieux▪ BNP Paribas ▪ BP France ▪ BRED ▪ BT Consulting & System Integration ▪ Caisse des Dépôts et Consignations ▪ Caisse Nationale des Caisses d'Épargne ▪ Cap Gemini ▪ Carrefour ▪ CCF ▪ Cegos ▪ Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) ▪ Charbonnages de France ▪ Chronopost ▪ CIC Finances ▪ Ciments Français ▪ CMS Bureau Francis Lefebvre ▪ CNP Assurances ▪ Communication et Systèmes (CS) ▪ Compagnie Financière Edmond de Rothschild ▪ Constructions Industrielles de Méditerranée (CNIM) ▪ COVEA (MAAF Assurances et MMA) ▪ Crédit Agricole ▪ Crédit Mutuel ▪ Deloitte ▪ Dexia ▪ EADS France ▪ École Centrale Paris ▪ EDF ▪ Eiffage Construction ▪ EM Lyon ▪ Ernst & Young ▪ Essilor International ▪ Euronext ▪ Faurecia ▪ Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC) ▪ Fédération des Industries de la Parfumerie (FIP) ▪ Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) ▪ Fimalac ▪ Financière Franklin ▪ France Télécom ▪ Gaipare ▪ Galeries Lafayette ▪ Gaz de France ▪ Groupe Danone ▪ Groupe des Banques Populaires ▪ Groupe des Industries Métallurgiques de la région parisienne (GIM) ▪ Groupe ESSEC ▪ Groupe HEC ▪ Groupe Henner ▪ GSE ▪ Hachette Filipacchi Associés ▪ Hameur et Cie ▪ IBM France ▪ IDRH ▪ Institut Français de Gestion ▪ Investors In Industry SA (3i SA) ▪ JP Morgan ▪ Kea & Partners ▪ KPMG ▪ L'Oréal ▪ La Française des Jeux ▪ Lafarge ▪ Leaseplan France SA ▪ Louis Vuitton Moët Hennessy (LVMH) ▪ Médéric ▪ Mercer Management Consulting ▪ Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) ▪ Nestlé France ▪ Novartis France ▪ Pernod Ricard ▪ Plastic Omnium ▪ Poclain Hydraulics ▪ Pomona ▪ PriceWaterhouseCoopers France ▪ PSA Peugeot Citroën ▪ Publicis Consultants ▪ RATP ▪ Rhodia ▪ Robert Bosch France ▪ RSM Salustro Reydel ▪ Sanofi-Aventis ▪ Schneider Electric ▪ SFR ▪ Shell France ▪ Siemens France ▪ SNCF ▪ Société Générale ▪ Sodexho Alliance ▪ Somdiaa ▪ Suez ▪ Thales ▪ Total ▪ Troy et Associés ▪ Unibail ▪ Unigrains ▪ Unilever France ▪ Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) ▪ Union des Industries Textiles (UIT) ▪ Vallourec ▪ Veolia Environnement ▪ Vinci ▪ Wendel Investissement